

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
1 – 2026 / N°4**

**SEANCE du 26 FEVRIER 2026**

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
VOTES : Contre : 0 Pour : 7 Abstentions : 6  
Date de la convocation : 17/02/2026

**L'an deux mil vingt- six et le vingt- six février à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.**

**Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, DESPEYSSE Jocelyne, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne.**

**Absents excusés :** VIAL Anne- Claire donne pouvoir à Hervé ANDEOL,  
LAMBERT Daniel donne pouvoir à Nicolas BROCHIER,  
ULIN Nicolas donne pouvoir à Grégory REBOUL

**Objet : Electrification – Raccordement individuel sans AU au forfait Direct Usager – Extension au réseau BT pour alimenter le boulodrome communal, situé route de Bonlieu à partir du poste BOURRIDES 2**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a approuvé l'engagement de l'opération citée en objet sur le territoire de la commune. Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

<b>Coût d'objectif des travaux</b>	<b>7 570.63 €</b>
Financements mobilisés par le SDED	5 802.27 €
<b>Participation communale</b>	<b>0.00 €</b>
Participation du demandeur	1 768.36 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 6 abstentions et 7 voix pour :**

- Approuve l'opération établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus détaillé
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 27.02.2026

Le Maire  
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 02.03.2026  
Et de la réception en Préfecture le 02.03.2026

Le Maire